

Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française en 2008-2009

12^e rapport de la CAF



Frédéric Jiguet, Pierre-André Crochet, Philippe J. Dubois, Jean-Marc Pons, Pierre Yésou & Pierre Le Maréchal

Ce 12^e rapport de la Commission de l'Avifaune Française (CAF) présente les décisions prises en 2008 et dans la première moitié de l'année 2009. Il concerne quelques modifications systématiques (rangs taxonomiques), quelques inscriptions sur la Liste des Oiseaux de France et les premiers résultats d'une révision des espèces placées précédemment en catégorie D (origine naturelle possible mais non certaine). Les décisions systématiques appliquées à la Liste des Oiseaux de France (LOF) suivent le principe de fonctionnement de l'AERC TAC, le comité taxonomique consultatif européen (Jiguet & la CAF 2004), dont l'objectif est de proposer des recommandations validées par la majorité des cinq comités taxonomiques nationaux actuellement constitués en Europe (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne, Suède et France). Pour rappel, les changements proposés par l'AERC TAC prennent comme référence la liste établie par Voous (1977), qui a servi de référence à la majorité des ouvrages ornithologiques récents. Enfin, pour rendre les résultats de ses travaux plus accessibles pour tous, la CAF a maintenant une page web dédiée sur le site du CRBPO au Muséum national d'histoire naturelle (www2.mnhn.fr/crbpo/spip.php?rubrique106) et également des éléments mis en ligne sur le site de la LPO (www.lpo.fr/caf). Sur le premier site, vous pourrez trouver les derniers rapports et publications de la CAF, les listes des oiseaux de France et du Paléarctique occidental, mises à jour suivant les décisions récentes de la CAF, ainsi que des dossiers concernant des données originales étudiées par la CAF.

CHANGEMENTS DE NOMS SCIENTIFIQUES GÉNÉRIQUES

Limites génériques chez les mouettes et goélands

Deux programmes de recherches ont étudié les relations phylogénétiques de taxons du genre *Larus*, l'un fondé sur la morphologie (Chu 1998), l'autre fondé principalement sur l'étude de séquences d'ADN mitochondrial (Crochet *et al.* 2000, Pons *et al.* 2005). Les deux programmes ont conclu que le genre *Larus* tel que considéré par Voous (1977) n'était pas monophylétique, et que les limites du genre *Larus* devaient être redéfinies. Les deux études montrent que les genres *Creagrus*, *Rissa*, *Xema*, *Pagophila* correspondent à des lignées anciennes, mais également que le groupe qui inclut le Goéland railleur, les Mouettes de Bonaparte et rieuse (groupe *Chroicocephalus*) est séparé de la lignée qui a donné les grands goélands à tête blanche (apparentés au Goéland argenté) et les autres espèces à capuchon (apparentées à la Mouette mélanocéphale et à la Mouette atricille). Les deux études montrent aussi que la Mouette de Ross et la Mouette pygmée sont deux espèces proches (plus apparentées entre elles qu'elles ne le sont aux autres laridés). Une révision taxonomique visant à mettre en conformité la monophylie des goélands et des

La Commission de l'Avifaune Française est un comité d'experts créé en 1987 qui maintient la Liste des Oiseaux de France, en y ajoutant les nouvelles espèces observées en métropole et en intégrant les changements taxonomiques éventuels concernant les oiseaux français. La CAF est composée de six membres qui représentent divers organismes nationaux : Pierre Le Maréchal (professeur des Universités, LPO, président de la CAF), Frédéric Jiguet (CRBPO, secrétaire de la CAF), Pierre-André Crochet (chargé de recherches au CNRS), Philippe J. Dubois (représentant le CHN), Jean-Marc Pons (MNHN) et Pierre Yésou (ONCFS).

mouettes avec un minimum de changements placerait tous les taxons dans un seul genre *Larus* (sauf ceux actuellement placés dans les genres *Creagrus*, *Rissa*, *Xema* et *Pagophila*), mais cette organisation ne refléterait pas toute l'information taxonomique trouvée par les études citées. Pons *et al.* (2005) proposent de reconnaître dix genres, dont cinq nouveaux par rapport à Voous (1977) : *Chroicocephalus* (incluant les anciens *L. genei*, *L. philadelphia*, *L. ridibundus*), *Saundersilarus* (*L. saundersi*), *Hydrocoloeus* (*R. rosea* et *L. minutus*), *Leucophaeus* (*L. pipixcan*, *L. atricilla*), *Ichthyaetus* (*L. ichthyaetus*, *L. melanocephalus*). La solution taxonomique adoptée par nos collègues européens (britanniques et néerlandais notamment) est intermédiaire, en retenant le genre *Chroicocephalus* pour les taxons *genei*, *philadelphia* et *ridibundus*, et en changeant le genre de la Mouette pygmée en *Hydrocoloeus*, cette dernière étant aussi distincte des autres *Larus* que le sont la Mouette de Sabine (genre *Xema*) ou la Mouette blanche (genre *Pagophila*). Par souci de cohérence entre listes européennes, la CAF a décidé d'adopter les mêmes changements taxonomiques, et le tableau 1 reprend les changements qui s'appliquent à la Liste des Oiseaux de France.

tab. 1. Changements de noms scientifiques chez les mouettes et goélands.

Nom vernaculaire	Nouvelle dénomination générique
Mouette blanche	<i>Pagophila eburnea</i> (Phipps, 1774)
Mouette de Sabine	<i>Xema sabini</i> (Sabine, 1819)
Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i> (Linné, 1758)
Goéland railleur	<i>Chroicocephalus genei</i> (Brème, 1839)
Mouette de Bonaparte	<i>Chroicocephalus philadelphia</i> (Ord, 1815)
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linné, 1766)
Mouette pygmée	<i>Hydrocoloeus minutus</i> (Pallas, 1776)
Mouette de Ross	<i>Rhodostethia rosea</i> (MacGillivray, 1824)
Mouette atricille	<i>Larus atricilla</i> Linné, 1758
Mouette de Franklin	<i>Larus pipixcan</i> Wagler, 1831
Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i> Temminck, 1820
Goéland d'Audouin	<i>Larus audouinii</i> Payraudeau, 1826
Goéland ichthyaète	<i>Larus ichthyaetus</i> Pallas, 1773
Goéland cendré	<i>Larus canus</i> Linné, 1758
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i> Ord, 1815
Goéland dominicain	<i>Larus dominicanus</i> Lichtenstein 1823
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i> Linné, 1758
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763
Goéland d'Amérique	<i>Larus smithsonianus</i> Coues, 1862
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840
Goéland pontique	<i>Larus cachinnans</i> Pallas, 1811
Goéland à ailes blanches	<i>Larus glaucoideus</i> Meyer, 1822
Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i> Gunnerus, 1767
Goéland marin	<i>Larus marinus</i> Linné, 1758

Limites génériques chez les mésanges

Une analyse phylogénétique des mésanges (*Paridae*) fondée sur des séquences d'ADN mitochondrial (Gill *et al.* 2005) suggère l'existence de six clades principaux parmi les espèces aujourd'hui incluses dans le genre *Parus* : les mésanges « bleues » (*Cyanistes*), les mésanges « charbonnières » (*Parus sensu stricto*), les mésanges « huppées » nord-américaines (*Baeolophus*), les mésanges « huppées » eurasiennes (*Lophophanes*), les mésanges « noires » (*Periparus*) et les mésanges brunes à capuchon noir (*Poecile*). Les données suggèrent que les mésanges « bleues » (*P. caeruleus* et *P. cyanus*) occupent une position basale dans l'arbre des *Parus*. Gill *et al.* (2005) proposent de reconnaître neuf genres de mésanges parmi lesquels se trouvent les six clades cités précédemment, en argumentant que le traitement générique actuel des mésanges n'est pas satisfaisant, car *Parus*, l'un des genres les plus grands chez les oiseaux, n'est pas monophylétique. Ils proposent donc d'assigner les mésanges à six genres différents en tenant compte de l'histoire évolutive des espèces. Cette proposition a été retenue par la CAF à la suite des Britanniques et des Néerlandais. La plupart des mésanges placées sur la Liste des Oiseaux de France font donc l'objet d'une modification générique comme indiqué dans le tableau 2.

tab. 2. Changements de noms scientifiques chez les mésanges.

Nom vernaculaire	Nouvelle dénomination générique
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linné, 1758)
Mésange azurée	<i>Cyanistes cyanus</i> (Pallas, 1770)
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i> Linné, 1758
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i> (Linné, 1758)
Mésange noire	<i>Periparus ater</i> (Linné, 1758)
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i> (Conrad von Balenstein, 1827)
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i> (Linné, 1758)

TAXONS ÉLEVÉS AU RANG D'ESPÈCE

Pour mémoire, la CAF a décidé d'appliquer à la Liste des Oiseaux de France les changements taxonomiques consensuels au sein des cinq comités taxonomiques nationaux (CAF comprise) de l'AERC. Ainsi, quand les experts de la CAF se prononcent sur des changements taxonomiques, seuls ceux qui font l'objet d'une majorité de décisions similaires entraînent des modifications de la Liste des Oiseaux de France. En conséquence, parmi les décisions présentées ci-dessous, les premières s'appliquent à la Liste des Oiseaux de France, les secondes pas encore car elles nécessitent un avis favorable d'encore au moins un comité taxonomique national supplémentaire (ces propositions ont déjà été acceptées par le CSNA, l'équivalent néerlandais de la CAF, mais n'ont pas encore été étudiées par les autres comités).

Changements applicables à la Liste des Oiseaux de France

Grive à gorge rousse *Turdus ruficollis* Pallas, 1776 (monotypique) et **Grive à gorge noire** *Turdus atrogularis* Jarocki, 1819 (monotypique)

Ces deux taxons nichent en syntopie (présence des deux espèces dans la même aire géographique, mais dans des habitats séparés) étendue sans hybridation confirmée (Stepanyan 2003). Les chants semblent différents, mais les analyses réalisées jusqu'à présent portent sur un faible échantillon. Les deux espèces ont été observées en France et sont inscrites en catégorie A.

Grive de Naumann *Turdus naumanni* Temminck, 1820 (monotypique) et **Grive à ailes rousses** *Turdus eunomus* Temminck, 1831 (monotypique)

Ces deux taxons ne présentent pas de zone de contact en reproduction et peu d'intermédiaires sont confirmés (Stepanyan 2003). Les plumages adultes sont très différenciés, favorisant probablement l'isolement reproducteur, et les oiseaux des zones d'hivernage classiques peuvent être attribués sans problème majeur à l'un ou l'autre des taxons. Les deux espèces ont été observées en France et sont inscrites en catégorie A.

Pouillot verdâtre *Phylloscopus trochiloides* (Sundevall, 1837) (polytypique, incluant *trochiloides*, *viridanus* Blyth, 1843), **Pouillot du Caucase** *Phylloscopus nitidus* Blyth, 1843 (monotypique) et **Pouillot à pattes sombres** *Phylloscopus plumbeitarsus* Swinhoe, 1861 (monotypique)

Vooos (1977) proposait déjà de considérer ces trois taxons comme des espèces à part entière. Malgré différents traitements par le passé, il apparaît aujourd'hui qu'ils montrent effectivement un isolement reproducteur, avec des aires de reproduction bien distinctes et sans contact. Ils sont aussi assez facilement différenciables d'un point de vue phénotypique. Les conclusions d'une étude sur l'éventuelle spéciation en anneau chez la super-espèce *trochiloides* sont donc plus que largement remises en cause (Irwin *et al.* 2005), et la CAF propose que ces trois taxons soient considérés comme des espèces à part entière.

Changements non encore applicables à la Liste des Oiseaux de France

Océanite de Castro *Oceanodroma castro* (Harcourt, 1851) (polytypique) et **Océanite de Monteiro** *Oceanodroma monteiroi* Bolton *et al.*, 2008 (monotypique)

La CAF reconnaît l'existence d'une espèce nouvelle décrite récemment, jumelle de l'Océanite de Castro. L'Océanite de Monteiro est endémique des Açores (Portugal), où il n'est pour l'instant connu comme reproducteur que de deux îlots au large de l'île de Graciosa. Il niche en été, alors que les populations d'Océanite de Castro des Açores commencent leur reproduction en automne, utilisant parfois les mêmes terriers que les Océanites de Monteiro sur les îlots de Graciosa. La population globale de cette nouvelle



1. Grive de Naumann *Turdus naumanni*, mâle, Corée du Sud, mai 2009 (Aurélien Audevard). Male Naumann's Thrush.

espèce ne dépassait probablement pas 300 couples en 2000 (Bolton *et al.* 2008). Le nom vernaculaire proposé pour cette nouvelle espèce, Océanite de Monteiro, rend hommage à Luis R. Monteiro, ornithologue de l'Université des Açores qui étudiait les Procellariiformes. Il est décédé en 1999 dans un accident d'avion sur l'île de Saõ Jorge.

Cochevis huppé *Galerida cristata* (Linné, 1758) (polytypique, circum-méditerranéen) et **Cochevis à long bec** *Galerida macrorhyncha* Tristram, 1859 (monotypique)

Des études morphométriques et phylogénétiques ont montré que les cochevis des plaines désertiques au sud de l'Atlas et à l'ouest de Marrakech constituaient un groupe isolé au plan reproductif, qui a évolué en étant séparé depuis longtemps de l'ensemble des autres Cochevis huppés, y compris ceux du Sénégal (Guillaumet *et al.* 2005, 2006, 2008). Ces oiseaux sont ceux du taxon *macrorhyncha* (dont *randonii* est un synonyme junior [pour la signification de ce terme, voir Jiguet 2003]), qui est donc maintenant considéré comme une espèce par la CAF. Le nom vernaculaire de cette nouvelle espèce est Cochevis à long bec, eu égard à son nom scientifique qui traduit bien cette caractéristique morphologique distinctive.

Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* (Pallas, 1764) (polytypique : *cantillans*, *albistriata*, *inornata*) et **Fauvette de Moltoni** *Sylvia moltonii* Orlando, 1937 (monotypique)

Les oiseaux du taxon *moltonii*, qui niche en Corse et en Sardaigne, se reproduisent également en Italie continentale (Brambilla *et al.* 2006) en syntopie avec la sous-espèce *cantillans*, sans qu'il y ait de couples mixtes, d'hybridation ou de mélange génétique. Les cris de *moltonii* (en trille) sont différents de ceux des autres sous-espèces, et diagnostiques pour tous les âges et les deux sexes. Des différences de plumage (coloration des parties inférieures et moustaches) existent entre *moltonii*, *cantillans* et *albistriata* (Shirihai *et al.* 2001). Les données phylogénétiques indiquent une séparation ancienne de *moltonii* d'un ancêtre commun du groupe *cantillans/albistriata*, sans que la position d'*inornata* (d'Afrique du Nord) ne soit élucidée (Brambilla *et al.* 2008). La CAF considère que l'ensemble de ces éléments permet de considérer *moltonii* comme une espèce à part entière. La séniorité du nom *subalpina* sur *moltonii* est possible mais reste à confirmer (Bacetti *et al.* 2007). Le nom vernaculaire français proposé pour cette nouvelle espèce est Fauvette de Moltoni. Edgardo Moltoni (Oneglia, 1896 - Milan, 12 janvier 1980) était un ornithologue italien, conservateur de la collection ornithologique du comte Ercole Turati de 1922 à 1951, puis directeur du Muséum d'histoire naturelle de Milan, de 1951 à 1964. En 1938, il a dédié le Corbin de Stresemann *Zavattariornis stresemanni* à Edoardo Zavattari (1883-1972) et à Erwin Stresemann (1889-1972). La Fauvette de Moltoni *Sylvia cantillans moltonii* lui a été dédiée par Orlando en 1937.

NOUVEAUX TAXONS ADMIS EN CATÉGORIE A DE LA LISTE DES OISEAUX DE FRANCE

Pélican blanc *Pelecanus onocrotalus* Linné, 1758

Une analyse des données européennes obtenues en dehors de l'aire classique de distribution de l'espèce depuis 1980 a permis de montrer que la majorité des Pélicans blancs égarés en Europe occidentale était d'origine sauvage (Jiguet *et al.* 2008). En effet, les « bonnes » années à pélicans égarés sont celles pour lesquelles les effectifs reproducteurs sont faibles en Grèce : moins les oiseaux se reproduisent une année donnée, plus le nombre d'oiseaux en dispersion est élevé. Cette relation se retrouve au niveau français, avec une forte corrélation entre nombre d'observations homologuées et effectifs grecs reproducteurs ($r = -0,63$ pour la période allant de 1983 à 1998 ; la valeur obtenue au niveau européen est un peu plus forte : $r = -0,84$; Jiguet *et al.* 2008). La chronologie d'apparition de l'espèce en Europe vient confirmer ce pattern puisque la plupart des observations ont lieu au printemps et en été. La plupart des données françaises illustrent également ce pattern, notamment celles de l'année 1990, année avec le plus faible nombre de reproducteurs à Prespa en Grèce (54 couples seulement, alors que la moyenne est de 88 sur les 15 années étudiées, pour un maximum annuel de 139 couples) et avec 12 oiseaux

observés en France, un record pour le pays. Pour ces raisons, le Pélican blanc rejoint la catégorie A de la Liste des Oiseaux de France.

Goéland dominicain *Larus dominicanus vetula* Lichtenstein, 1823

Un adulte de la sous-espèce africaine du Goéland dominicain a été observé au Jardin des Plantes de Paris en janvier et février 1995 (Jiguet *et al.* 2004). Après un séjour en catégorie D, le taxon est déplacé en catégorie A, car cet individu est considéré comme l'un des premiers Goélans dominicains africains arrivés dans le Paléarctique occidental. Après l'installation de l'espèce au Sénégal en 1980, ce sont plusieurs dizaines de couples qui s'y reproduisent aujourd'hui. Un oiseau qui semble sédentarisé est observé annuellement depuis 1997 sur le Banc d'Arguin en Mauritanie, alors qu'un individu s'est montré aux Canaries en 2001. Au Maroc, après un oiseau isolé observé le 28 août 2006 à Agadir, 4 adultes furent observés sur la lagune de Khnifiss, où au moins 3 couples se sont reproduits au printemps 2009, avec pas moins de 10 individus observés simultanément (Bergier *et al.* 2009). Les apparitions récentes en Europe du Goéland à ailes grises *Larus glaucescens* (V. Collett 2009) et du Goéland à manteau ardoisé *Larus schistisagus* (Gibbins & Hackett 2009) prouvent également que les grands goélans ont de très grandes capacités de dispersion.

Sterne royale *Sterna maxima albidorsalis* Hartert, 1921

Une Sterne royale de la sous-espèce africaine *albidorsalis* a été observée et photographiée le 9 juillet 2004 sur la réserve naturelle du banc d'Arguin, commune de La Teste-de-Buch, Gironde (Gernigon 2008). Il existe plusieurs données européennes de la Sterne royale, concernant des oiseaux d'origine africaine, qui remontent classiquement jusqu'au Maroc et se montrent parfois en Espagne, et néarctique – un oiseau bagué outre-Atlantique observé au Royaume-Uni en novembre 1979, un autre en Espagne en décembre 1989 – (V. Gernigon 2008 pour plus de détails). Ce taxon est donc placé en catégorie A de la Liste des oiseaux de France.

Bécasse d'Amérique *Scolopax minor* Gmelin, 1789

Un juvénile de Bécasse d'Amérique a été tué le 28 octobre 2006 à Sorges-en-Périgord, Dordogne. Un article détaillant cette donnée et l'inscription du taxon en catégorie A a été publié (Ferrand *et al.* 2008). Les systèmes digestif et respiratoire de l'oiseau ont été récupérés pour analyses complémentaires.

Chevalier semipalmé *Catoptrophorus semipalmatus inornatus* (Brewster, 1887)

Un individu de cette espèce a été observé les 12 et 13 septembre 1998 sur la lagune de la Belle-Henriette à La Faute-sur-Mer, Vendée. Il existe deux sous-espèces de Chevalier semipalmé, et la donnée française a pu être attribuée avec certitude à la sous-espèce *inornatus*. Les sous-espèces (*inornatus* et *semipalmatus*) sont communes en migration sur la côte orientale des États-Unis, du New Jersey vers le sud. Elles migrent en hiver vers les côtes américaines et jusqu'au nord de l'Amérique du Sud et au Pérou. Les deux sous-espèces peuvent donc possiblement s'égarer en Europe. La sous-espèce *inornatus* est celle qui est inscrite sur la Liste des Oiseaux de France.

Pic à dos blanc *Dendrocopos leucotos leucotos* (Bechstein, 1803)

La sous-espèce nominale du Pic à dos blanc est inscrite en catégorie B de la Liste des Oiseaux de France sur la base d'une femelle adulte prélevée dans les Vosges en août 1892, spécimen qui fait partie des collections françaises du Muséum national d'histoire naturelle de Paris (Dubois *et al.* 2003). Depuis, un individu de la sous-espèce type a été observé dans la Nièvre en décembre 2005, observation validée par le Comité d'Homologation National. Cette mention récente permet d'inscrire cette sous-espèce dans les taxons observés en France après 1950 (catégorie A).



2. Pipit farlousane
Anthus rubescens, Ouessant,
Finistère, septembre 2007
(Aurélien Audevard).
Buff-bellied Pipit.

Pipit farlousane *Anthus rubescens* (Tunstall, 1771)

Les détails concernant l'inscription de cette espèce sur la Liste des Oiseaux de France, sur la base d'un oiseau de l'une des formes néarctiques (*rubescens/alticola/pacificus*) présent à Ouessant, Finistère, du 26 septembre au 10 octobre 2007, ont été publiés dans l'article sur cette première mention rédigé par le découvreur (Audevard 2009).

Gobemouche de la taïga *Ficedula albicilla* Pallas, 1811

Plusieurs données de ce taxon récemment élevé au rang d'espèce ont été validées par le CHN, et ont permis l'ajout de l'espèce sur la Liste des Oiseaux de France en catégorie A. Les détails des premières mentions françaises ont été publiés par Duquet (2008).

Bruant à gorge blanche *Zonotrichia albicollis* (Gmelin, 1789)

Un individu de cette espèce a séjourné du 20 avril au 29 juin 2008 au moins, à Saint-Marcel, Morbihan. L'identification a été validée par le CHN. L'origine de cet individu a été considérée comme naturelle par la CAF, à une date classique pour l'espèce en Europe et en une localisation géographique cohérente avec une apparition naturelle, même si une patte était visiblement atrophiée, blessure qui peut avoir eu lieu après l'arrivée de l'oiseau en Europe. L'espèce a donc été placée en catégorie A de la Liste des Oiseaux de France. Une note sur cette première mention française est en préparation.

NOUVEAUX TAXONS ADMIS EN CATÉGORIE B DE LA LISTE DES OISEAUX DE FRANCE

Gobemouche noir ibérique *Ficedula hypoleuca iberiae* (Witherby, 1928)

Un spécimen attribué à ce taxon est présent dans les collections du Muséum national d'histoire naturelle de Paris. C'est un mâle de 1^{er} été, capturé en France vers 1846. Un article précisant les détails de cette donnée et les raisons de l'inscription du taxon en catégorie B a été publié (Jiguet & la CAF 2008).

NOUVELLES ESPÈCES ADMISES EN CATÉGORIE C DE LA LISTE DES OISEAUX DE FRANCE

Vautour fauve *Cyps fulvus* (Hablitzl, 1783), **Perdrix rouge** *Alectoris rufa* (Linné, 1758), **Perdrix grise** *Perdix perdix* (Linné, 1758) et **Talève sultane** *Porphyrio porphyrio* (Linné, 1758)

Pour ces quatre espèces, de nombreuses populations reproductrices en France sont issues d'oiseaux lâchés à des fins cynégétiques (perdrix) ou conservatoires : réintroduction du Vautour fauve dans les Cévennes et les Alpes, réintroduction de Talèves sultanes en Espagne (Sánchez-Lafuente *et al.* 2001). Il convient donc d'ajouter ces espèces à la catégorie C, en plus de leur présence en catégorie A.

NOUVELLES ESPÈCES ADMISES EN CATÉGORIE E DE LA LISTE DES OISEAUX DE FRANCE

Il est nécessaire de donner en préambule quelques précisions sur la définition de la catégorie E : elle rassemble les espèces observées en France soit à la suite de lâchers, soit du fait d'individus échappés de captivité ou d'individus dont la présence en France dépend entièrement ou principalement de transport par l'homme. Certaines de ces espèces ont pu se reproduire à l'occasion dans la nature, mais n'ont pu maintenir une population viable dans une zone géographique bien définie sans apport supplémentaire d'origine humaine. Cette définition n'inclut pas systématiquement les individus ayant probablement ou certainement utilisé un bateau pour accomplir une partie du trajet vers la France : pour les oiseaux certainement arrivés par bateau, la catégorie E ne s'applique qu'aux individus observés en dehors d'un pattern connu de dispersion naturelle.

Bernache de Hutchins *Branta hutchinsi minima* Ridgway, 1885

Plusieurs données de cette espèce (distincte de la Bernache du Canada *B. canadensis*, V. Ornithos 14-2 : 111-112) ont été validées par le CHN, parmi lesquelles deux l'ont été au niveau de la sous-espèce et concernent *minima* : un individu du 3 au 9 mars 1996 au moins au parc ornithologique du Marquenterre, Somme, en compagnie de Bernaches nonnettes *B. leucopsis*, et 3 individus du 20 janvier au 24 mars 2001 sur la réserve naturelle de Moëze-Oléron, Charente Maritime. La sous-espèce *minima*, qui niche dans l'Arctique canadien, fait partie des sous-espèces les plus orientales de la Bernache de Hutchins : il est donc peu probable qu'elle arrive naturellement en France. Elle est commune en captivité et des échappés s'hybrident avec la Bernache nonnette, de tels hybrides étant observés annuellement aux Pays-Bas en hiver, ainsi que sur la réserve naturelle du Platier d'Oye, Pas-de-Calais.

Albatros hurleur *Diomedea exulans* Linné, 1758

Une capture de cette espèce près de Dieppe vers 1830 justifiait la place de cette espèce en catégorie D. Elle est rapportée en ces termes par Degland & Gerbe (1867) : « un individu de l'espèce a été tué, près de Dieppe, par un douanier garde-côte qui le vendit, pour être mangé, à un cultivateur. Celui-ci, frappé par la physionomie extraordinaire de l'oiseau, lui coupa la tête et les pattes qu'il porta à M. Hardy. Nous les avons vues dans sa collection ». L'identification ne fait donc aucun doute, mais l'origine précise ne peut être déterminée avec certitude, car l'oiseau a pu être apporté dans les eaux européennes sur un bateau (il était fréquent de maintenir captifs des oiseaux des mers du Sud lors du retour des bateaux vers l'Europe – V. p. ex. Soldaat *et al.* 2009). Aucun élément nouveau ne pourrait lever cette incertitude, si bien que la CAF a décidé de placer cette espèce en catégorie E, signalant ainsi la vraisemblable origine anthropique de la présence de cet individu sur les côtes françaises.

Pélican gris *Pelecanus rufescens* Gmelin, 1789

Une étude récente concernant les trois espèces paléarctiques de pélicans révèle la possibilité d'une arrivée naturelle de Pélican gris en Europe, en fonction des conditions pluviométriques au Sahel (Jiguet *et al.* 2008). Mais aucune des données françaises n'a été obtenue lors d'une année favorable à la dispersion

de l'espèce (année à forte intensité pluviométrique sahélienne), ce qui conforte la CAF dans l'idée que l'ensemble des observations françaises concerne des oiseaux issus de captivité, en référence notamment aux oiseaux volants de la réserve africaine de Sigeon dans l'Aude. Seule une observation possible en 2001 en Corse aurait pu modifier cette décision, mais l'identification spécifique n'a pas été validée par le CHN (Frémont *et al.* 2007). Le Pélican gris était précédemment en catégorie D.

Vautour de Rüppell *Gyps rueppellii* (A.E. Brehm, 1852)

Un Vautour de Rüppell a fréquenté les sites drômois de réintroduction de Vautours fauves à Rémuzat, Drôme à partir du 20 septembre 2003 et jusqu'au printemps 2004. Cet oiseau ne portait ni bague ni jets. L'arrivée naturelle de l'espèce en Europe est établie (observations en Espagne, migrants arrivant d'Afrique à Gibraltar), et de nombreux Vautours fauves *G. fulvus* européens (dont des oiseaux français) hivernent en Afrique de l'Ouest (p. ex. au Sénégal), où ils côtoient des Vautours de Rüppell. On peut donc concevoir qu'un Vautour de Rüppell puisse suivre des Vautours fauves lors du retour de ces derniers vers l'Europe (Gutiérrez 2003), et par la suite arriver en France. Mais le fait que cet individu soit un adulte, ait été capturé à la main et ait montré son comportement familial en volière (dans laquelle il est allé se poser directement sur un perchoir; les Vautours fauves sauvages, même blessés, sont difficiles à attraper à la main, et volent directement contre les grillages s'ils sont mis en volière) ont finalement incité la CAF à placer l'espèce en catégorie E, considérant que cet oiseau est plus probablement d'origine captive. À la même période, deux Vautours de Rüppell considérés comme échappés de captivité ont été observés aux Pays-Bas, l'un d'eux ne portant ni bague ni jets. L'espèce était précédemment placée en catégorie D sur la base de cette observation.

Jacana à poitrine dorée *Actophilornis africanus* (Gmelin, 1789)

Un individu adulte de cette espèce a séjourné sur un étang privé de Granzay-sur-Gript, Deux-Sèvres, de janvier à mars 2000 au moins. Même si l'oiseau était farouche, ne portait pas de bague et ne montrait aucune anomalie de plumage ou de structure, l'espèce est subsaharienne (avec des observations en Mauritanie mais en dehors du Paléarctique occidental) et sa dispersion vers le nord n'est pas connue. Il semble donc raisonnable de placer cette espèce en catégorie E, à l'instar de ce qui a été fait pour le Pluvier d'Égypte observé à Blaye, Gironde, de septembre 1999 à début 2000 (Le Maréchal *et al.* 2001), cette dernière espèce étant connue en captivité.

Corbeau familial *Corvus splendens* Vieillot, 1817

Il existe une mention française de cette espèce, avec un oiseau observé le 10 janvier 2000 à Roubaix, Nord (Frémont & le CHN 2002). Aux Pays-Bas, une petite population découverte en 1994 à Hoek von Holland est maintenant installée (Ottens & Ryall 2003). Si l'oiseau observé en France pouvait provenir de cette petite population hollandaise, à cette date (à peine plus de cinq ans après l'installation d'oiseaux en Hollande) la population néerlandaise était trop récente pour être placée en catégorie C. Le Corbeau familial a donc été placé en catégorie E de la Liste des Oiseaux de France, l'oiseau de Roubaix étant considéré comme issu d'un transport totalement anthropique vers l'Europe. L'espèce était précédemment placée en catégorie D.

Roselin de Lichtenstein *Rhodopechys obsoleta* (Lichtenstein, 1823)

Un mâle de 1^{er} hiver a séjourné du 12 au 19 novembre 2000 sur la plage du Casino, Oye Plage, dans le Pas-de-Calais (Frémont & le CHN 2004). Cette espèce ne montre aucun pattern de dispersion marqué en dehors de ses aires de reproduction, hormis quelques observations en zones désertiques, et elle reste en vente dans certaines oiselleres. Il a donc été décidé de la placer en catégorie E.

TAXONS RETIRÉS DE LA LISTE DES OISEAUX DE FRANCE

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo lucidus* Lichtenstein, 1823

Cette sous-espèce africaine était inscrite sur la Liste des Oiseaux de France sur la base d'un oiseau adulte attribué à cette forme qui a séjourné du 16 mai au 16 juillet 1989 dans le bassin d'Arcachon, Gironde (Dubois et le CHN 1990). Le CHN a revu cette donnée et ne l'a pas validée (Reeber *et al.* 2008), la sous-espèce *lucidus* est donc retirée de la Liste des Oiseaux de France.

Rougequeue de Moussier *Phoenicurus moussieri* Olphe-Galliard, 1852

L'espèce était présente en catégorie A de la Liste des Oiseaux de France sur la base d'une seule donnée, relative à l'observation d'une femelle à Ouessant, Finistère, le 14 mai 1993 (Dubois et le CHN 1995). La révision de cette donnée par le CHN n'a pas confirmé sa validation (Reeber *et al.* 2008). En conséquence, le Rougequeue de Moussier est retiré de la Liste des Oiseaux de France.

CONCLUSION

À la date de rédaction de ce 12^e rapport, la Liste des Oiseaux de France comprend 566 espèces toutes catégories confondues, dont 553 sont d'origine sauvage et naturelle parmi lesquelles 14 n'ont plus été observées sur le territoire national après 1950 (catégorie B), et 14 ont été introduites par l'homme et ont établi des populations reproductrices viables.



3. Vautour de Rüppell *Gyps rueppellii*, adulte, Rémuzat (Baronnies), Drôme, septembre 2003 (Frédéric Spada). Adult Rüppell's Vulture.

REMERCIEMENTS

Nous remercions tout particulièrement les secrétaires précédent et actuel du CHN, Jean-Yves Frémont et Sébastien Reeber, pour leur disponibilité et leur collaboration qui permettent de mener à bien certains travaux de la CAF.

BIBLIOGRAPHIE

- AUDEVARD A. (2009). Première mention française du Pipit farlousane *Anthus rubescens* à Ouessant en 2007. *Ornithos* 16-1 : 50-55.
- BACCETTI N., MASSA B. & VIOLANI C. (2007). Proposed synonymy of *Sylvia cantillans moltonii* Orlando, 1937, with *Sylvia cantillans subalpina* Temminck, 1820. *Bull. Br. Ornithol. Club* 127 : 107-110.
- BERGIER P., ZADANE Y. & QNINBA A. (2009). Cape Gull : a new breeding species in the Western Palearctic. *Birding World* 22(6) : 253-256.
- BOLTON M., SMITH A.L., GOMEZ-DIAZ E., FRIESEN V.L., MEDEIROS R., BRIED J., ROSCALES J.L. & FURNESS R.W. (2008). Monteiro's Storm-petrel *Oceanodroma monteiroi* : a new species from the Azores. *Ibis* 150 : 717-727.
- BRAMBILLA M., FLORENZANO G.T., SORACE A. & GUIDALI F. (2006). Geographical distribution of Subalpine Warbler *Sylvia cantillans subspecies* in mainland Italy. *Ibis* 148 : 568-571.
- BRAMBILLA M., VITULANO S., SPINA F., BACCETTI N., GARGALLO G., FABBRI E., GUIDALI F. & RANDI E. (2008). A molecular phylogeny of the *Sylvia cantillans* complex : cryptic species within the Mediterranean basin. *Mol. Phyl. Evol.* 48 : 461-472.
- CHU P.C. (1998). A phylogeny of the gulls (*Aves : Larinae*) inferred from osteological and integumentary characters. *Cladistics* 14 : 1-43.
- COLLETT T. (2009). The Glaucous-winged Gull in Cleveland – the second British record. *Birding World* 22(1) : 14-21.
- CROCHET P.-A., BONHOMME F. & LEBRETON J.D. (2000). Molecular phylogeny and plumage evolution in gulls (*Larini*). *Journal of Evolutionary Biology* 13 : 47-57.
- DEGLAND C.D. & GERBE Z. (1867). *Ornithologie européenne ou catalogue descriptif, analytique et raisonné des oiseaux observés en Europe*. 2^e édition. Baillière, Paris.
- DUBOIS P.J. & LE CHN (1990). Les observations d'espèces soumises à homologation nationale en 1989. *Alauda* 58(4) : 245-266.
- DUBOIS P.J. & LE CHN (1995). Les oiseaux rares en France en 1993. Rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 2-1 : 1-19.
- DUBOIS P.J., JIGUET F., LE MARÉCHAL P. & LA CAF (2003). En direct de la CAF. Décisions récentes prises par la Commission de l'Avifaune Française. *Ornithos* 10-5 : 230-237.
- DUQUET M. (2008). Premières mentions du Gobemouche de la taïga *Ficedula albicilla* en France. *Ornithos* 15-5 : 376-379.
- FERRAND Y., GOSSMANN F., GUILLAUD-ROLLIN Y. & JIGUET F. (2008) Première mention de la Bécasse d'Amérique *Scolopax minor* pour la France et le Paléarctique occidental. *Ornithos* 15(2) : 128-131.
- FRÉMONT J.-Y. & LE CHN (2002). Les oiseaux rares en France en 2000. Rapport du Comité d'homologation national. *Ornithos* 9-1 : 2-33.
- FRÉMONT J.-Y. & LE CHN (2004). Les oiseaux rares en France en 2002. Rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 11-2 : 49-85.
- FRÉMONT J.-Y., REEBER S. & LE CHN (2007). Les oiseaux rares en France en 2005. 24^e rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 14-5 : 265-307.
- GERNIGON J. (2008). Première mention française de la Sterne royale *Sterna maxima*, au banc d'Arguin (Gironde). *Ornithos* 15-3 : 224-225.
- GIBBINS C. & HACKETT P. (2009) The Slaty-backed Gull in Latvia – a second first for the Western Palearctic. *Birding World* 22(4) : 148-150.
- GILL F.B., SLIKAS B. & SHELTON F.H. (2005). Phylogeny of Titmice (*Paridae*) : II. Species relationships based on sequences of the mitochondrial cytochrome-b gene. *The Auk* 122 : 121-143
- GUILLAUMET A., CROCHET P.-A. & GODELLE B. (2005). Phenotypic variation in Galerida larks in Morocco : the role of history and natural selection. *Molecular Ecology* 14 : 3 809-3 821.
- GUILLAUMET A., CROCHET P.-A. & PONS J.-M. (2008). Climate-driven diversification in two widespread *Galerida* larks. *BMC Evolutionary Biology* 2008, 8:32 doi:10.1186/1471-2148-8-32
- GUILLAUMET A., PONS J.-M., GODELLE B. & CROCHET P.-A. (2006). History of the Crested Lark in the Mediterranean region as revealed by mtDNA sequences and morphology. *Mol. Phylogenet. Evol.* 39(3) : 645-656.
- GUTTÉRREZ R. (2003). Occurrence of Rüppell's Griffon Vulture in Europe. *Dutch Birding* 25 : 289-303.
- IRWIN D.E., BENSCH S., IRWIN J.H. & PRICE T.D. (2005). Species by distance in a ring species. *Science* 307 : 414-416.
- JIGUET F. (2003). Rubrique taxonomique : décrire et nommer les taxons. *Ornithos* 10-3 : 116-121.
- JIGUET F., DEFOS DU RAU P. & REEBER S. (2004). A Cape Gull in Paris – a new European bird. *Birding World* 17(2) : 62-70.
- JIGUET F., DOXA A. & ROBERT A. (2008). The origin of out-of-range pelicans in Europe : wild bird dispersal or zoo

escapes? *Ibis* 150(3) : 606-618.

- JIGUET F. & LA CAF (2004). En direct de la CAF. Décisions récentes prises par la Commission de l'Avifaune Française. *Ornithos* 11-5 : 230-245.
- JIGUET F. & LA CAF (2008). En direct de la CAF. Première mention pour la France du Gobemouche noir ibérique. *Ornithos* 15-3 : 187-190.
- LE MARÉCHAL P., DUBOIS P.J. & LA CAF (2001). En direct de la CAF. Décisions prises le 24 avril 2001 par la Commission de l'Avifaune Française. *Ornithos* 8-6 : 216-219.
- OTTENS G. & RYALL C. (2003). House Crows in the Netherlands and Europe. *Dutch Birding* 25 : 312-319.
- PONS J.-M., HASSANIN A. & CROCHET P.-A. (2005). Phylogenetic relationships within the *Laridae* (*Charadriiformes : Aves*) inferred from mitochondrial markers. *Molecular Phylogenetics and Evolution* 37 : 686-699.
- REEBER S., FRÉMONT J.-Y., FLITTI A. & LE CHN (2008). Les oiseaux rares en France en 2006-2007. 25^e rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 15-5 : 313-355.
- SÁNCHEZ-LAFUENTE A.M., VALERA F., GODINO A. & MUELA F. (2001). Natural and human-mediated factors in the recovery and subsequent expansion of the Purple swamphen *Porphyrio porphyrio* L. (*Rallidae*) in the Iberian Peninsula. *Biodiversity and Conservation* 10 : 851-867.
- SHIRIHAI H., GARGALLO G. & HELBIG A.J. (2001) *Sylvia Warblers*. Helm, London.
- SOLDAAT E., LEOPOLD M.F., MEESTERS E.H. & ROBERTSON C.J.R. (2009). Albatross mandible at archeological site in Amsterdam, the Netherlands, and WP records of *Diomedea albatrosses*. *Dutch Birding* 31 : 1-16.
- STEPANYAN L.S. (2003). *Conspectus of the ornithological fauna of Russia and adjacent territories (within the borders of the USSR as a historic region)*. Moscow Akademkniga, Moscow.
- VOOUS K.H. (1977). *List of recent Holarctic birds species*. British Ornithologists' Union/Academic Press Ltd., London [Reprinted from *Ibis* 115 : 612-638 & *Ibis* 119 : 223-250 & 376-406].

SUMMARY

From the CAF files : recent decisions, 2008 and 2009. This is the 12th Report of the French Avifaunal Commission (CAF). We report the adoption of some taxonomic changes to the French Bird List in generic names of gulls (*Chroicocephalus*, *Hydrocoloeus*), and tits (*Cyanistes*, *Lophophanes*, *Periparus*, *Poecile*). Changes in the French list includes the adopted splits of Red-throated *Turdus ruficollis* and Black-throated Thrushes *T. atrogularis*; Naumann's *T. naumanni* and Dusky Thrushes *T. eunomus*; Greenish *Phylloscopus trochiloides*, Green *P. nitidus* and Two-barred Greenish Warblers *P. plumbeitarsus*. The CAF supports the recognition of the following taxa as separate species, though these splits are not applied to the French list because they have not reached a consensus among the members of the AERC Taxonomic Advisory Committee: Madeiran *Oceanodroma castro* and Monteiro's Storm Petrels *O. monteiroi*; Crested *Galerida cristata* and Long-billed Crested Lark *G. macrorhyncha*; Subalpine *Sylvia cantillans* and Moltoni's Warblers *S. moltonii*. Additions to the category A of the French list reported in this Report are: Great White Pelican *Pelecanus onocrotatus*, Cape Gull *Larus dominicanus vetula*, African Royal Tern *Sterna maxima albididorsalis*, American Woodcock *Scolopax minor*, Western Willet *Catoptrophorus semipalmatus inornatus*, nominate White-backed Woodpecker *Dendrocopos leucotos leucotos* (upgraded from category B), American Buff-bellied Pipit *Anthus rubescens rubescens/alticola/pacificus* and Taiga Flycatcher *Ficedula albicilla*. Iberian Pied Flycatcher *Ficedula hypoleuca iberiae* has been added to the category B. Additions to the category C are (all these species being also in category A): European Griffon Vulture *Gyps fulvus* and Purple Gallinule *Porphyrio porphyrio* because many birds observed in France have originated from reintroduction programmes, and Grey Perdix *perdix* and Red-legged Partridge *Alectoris rufa* because of the numerous released birds in the wild for hunting purposes. The following species have been moved from category D to category E, so are not now considered to have potentially occurred naturally in France: Wandering Albatross *Diomedea exulans*, Pink-backed Pelican *Pelecanus rufescens*, Rüppell's Vulture *Gyps rueppellii*, House Crow *Corvus splendens*, Desert Finch *Rhodopechys obsoleta*. Other taxa added to category E are: Cackling Goose *Branta hutchinsii minima*, African Jacana *Actophilornis africanus*. Finally, two taxa are deleted from the French list because the revision of the only previous records did not confirm their validity: African Great Cormorant *Phalacrocorax carbo lucidus* and Moussier's Redstart *Phoenicurus moussieri*.

Frédéric Jiguet, CRBPO, MNHN, CP 51, 55 rue Buffon, 75005 Paris
 Pierre-André Crochet, CNRS, CEFE, 1919 route de Mende, 34293 Montpellier cedex 5
 Philippe J. Dubois, CHN, 104 rue Saint-Jean, 95300 Pontoise
 Pierre Le Maréchal, LPO, 1 rue Eremburge, 91190 Gif-sur-Yvette
 Jean-Marc Pons, MNHN-UMR 5202, 55 rue Buffon, 75005 Paris
 Pierre Yésou, ONCFS, 39 bd Albert Einstein, CS 42355, 44323 Nantes Cedex 3